



**NOTRE EXPERTISE
ET NOTRE VISION SUR
L'AUTOCONSOMMATION
COLLECTIVE**



UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET UNE EXPERTISE RECONNUE PAR DU RETOUR DE TERRAIN

Depuis 2008, Cohérence Energies accompagne des opérations d'énergie renouvelable depuis l'évaluation de faisabilité jusqu'à la mise en service (maitrise d'œuvre) et le suivi d'exploitation.

Forte d'une qualification en ingénierie photovoltaïque et d'une expérience de terrain depuis près de 20 ans, l'équipe a participé à la concrétisation de plus de 300 opérations de typologie variée pour une près de 30 MWc (installations sur bâtiments, au sol et ombrières...).

Porté sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, Cohérence Energies applique de nouveaux modèles économiques et juridiques, basés sur des technologies éprouvées, en direction des collectivités, des entreprises et des acteurs de territoire (partenariat public/privé, investissement participatif, collectifs de citoyens...).

Cohérence Energies propose un accompagnement « sur mesure » dans l'accélération de cette transformation, d'une consommation et d'une production plus responsable et d'une économie plus circulaire, plus coopérative, plus locale, plus inclusive.



UN PIONNIER REGIONAL DE L'AUTOCONSOMMATION ET NATIONAL SUR L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Cohérence Energies, a très tôt, orienté son approche en région sur l'autoconsommation avec l'accompagnement des premières réalisations significatives tant sur l'autoconsommation individuelle que collective (Fromagerie Le Centurion en 2016, plateforme Lumiwatt avec le CD2E, etc...).

L'autoconsommation collective (ACC), voie désormais autorisée, est appelée à se développer. Les premières expériences sont récentes et encore complexes dans l'interaction entre consommateur(s) et producteur(s). Ce schéma prometteur contribue pleinement à l'émergence de profil dit de « consom'acteurs », avec une évolution du modèle historique « investisseur » (sécurité de l'obligation d'achat...).

Au-delà, du contexte habituel pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque (recensement du potentiel, dimensionnement, marché de travaux, installation...), nous considérons que l'ACC repose sur une vision d'ensemble et, cela, dès les prémices d'une envie, d'une idée d'un interlocuteur (maîtrise d'ouvrage publique, bailleur social, collectif d'habitants, parcs d'activités...).

Pionnier dans l'autoconsommation collective dès 2018, Cohérence Energies a bâti une expertise approfondie et reconnue. L'équipe a accompagné et porté 3 réalisations en fonctionnement au printemps 2020 (CCHPM, ville de Burbure, Pérénychies...), qui seront portées à 5 dès cet été 2020 avec les chantiers en cours d'achèvement.



Nos interventions en cours nous permettent de compter sur la mise en œuvre de près de 3 MW d'installation en service en autoconsommation collective en France pour 2021.

Lauréats de plusieurs appels à projets, Cohérence Energies conforte son accompagnement sur une diversité de configurations.

Ainsi, Cohérence Energies s'appuie, d'ores et déjà, sur plusieurs typologies distinctes :



Accompagnement d'opération à l'échelle de parcs d'activité (programme européen BISEPS avec la Métropole Européenne de Lille, OAZIZ en Bretagne avec QUENEA...)



Mise en œuvre en co-développement de boucles énergétiques avec montage en coopérative (collectif de citoyens-consom'acteurs sur une agglomération bretonne...), déploiement d'une AMAP de l'Energie sur la ville de Péréchies



Accompagnement dans la réalisation de modèles uniquement en collectivités sur patrimoine public (collectivités)

Cohérence Energies dispose ainsi de nombreux retours d'expérience y compris via ses propres locaux : <https://youtu.be/sNhZMhKfJyM>



UNE FORTE COMPLEMENTARITE D'ACTIVITES, GAGE D'UNE REUSSITE ET D'UNE PERFORMANCE ACCRUE DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Notre intervention dans l'autoconsommation collective repose sur une vision globale tant sur les aspects techniques, économiques que juridiques et organisationnels.

Nous considérons que, parmi les facteurs de réussite, l'une des conditions essentielles est le bon dimensionnement préalable des installations de production au sein d'une boucle vis-à-vis d'un pool potentiel de consommateur à qualifier (existant ou en devenir).

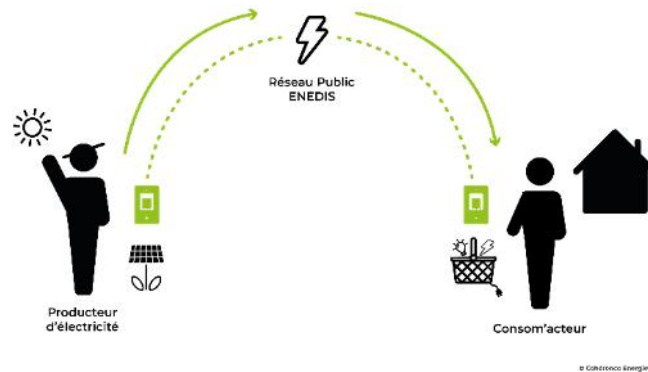
L'adhésion sur un tel modèle passe, pour partie, par la validation rigoureuse de chaque étape et la recherche constante d'une performance économique (maîtrise du coût d'investissement et des charges d'exploitation).

La complémentarité des missions de Cohérence Energies sur l'efficacité énergétique et sur les énergies renouvelables prend tout son sens avec l'autoconsommation collective.

Nous sommes en mesure de penser « producteur » et « consom'acteur » et d'accompagner ainsi les acteurs de telles opérations sur la dynamique future (évolutions des usages, élargissement du périmètre...).



UNE INNOVATION SOCIETALE ET ECONOMIQUE AVANT D'ETRE TECHNIQUE



A partir des premières opérations, il est désormais possible d'intervenir sur des montages plus complexes : changement d'échelle/massification, multi-énergie (photovoltaïque, éolien...), multi usages (bâtiments, mobilité électrique...) et multi-acteurs (public, privé, citoyens, consom'acteurs).

A l'image des AMAP pour l'alimentaire, avec un seul intermédiaire sur la distribution (le réseau public avec des gestionnaires tels qu'ENEDIS), le circuit court de l'énergie est désormais une réalité.

Nous pensons que le travail d'émergence et de construction de collectif passe par un travail exclusif sur le terrain au contact des acteurs d'une opération. La digitalisation et l'économie numérique apportent un appui et une facilitation mais ne doivent pas faire oublier l'essentiel qui est d'adhérer à un collectif et de faire comprendre aux acteurs la nécessité d'un juste équilibre entre un prix de rémunération « producteur » et un niveau d'achat acceptable pour un consommateur.

L'équipe réalise une veille active et participe aux divers groupes de travail nationaux et régionaux pour partager nos retours et formuler des propositions d'amélioration. Cohérence Energies se positionne comme acteur impliqué et contributeur auprès d'ENEDIS, de Syndicats d'Energie et de bailleurs.

Depuis plusieurs années (loi TEPCV, loi Energie Climat), nous accompagnons des territoires dans la création de sociétés locales et d'opérateurs territoriaux (ex : futures communautés d'énergies renouvelables au sens de la directive européenne).

Il nous a semblé pertinent de transposer ce savoir-faire à l'autoconsommation collective avec des schéma opérationnels réunissant collectivité, entreprises, particuliers, syndicats d'énergie...

DES ADAPTATIONS NECESSAIRES ET UN TRAVAIL DE COOPERATION AVEC LES GESTIONNAIRES DE RESEAU

Nous attachons une vigilance toute particulière à travailler de concert avec les gestionnaires de réseau notamment ENEDIS tout comme les syndicats.

Nous estimons que ce nouveau mode de coopération autour de l'autoconsommation collective est particulièrement bénéfique à termes pour le territoire et conduit à apporter une forme de résilience (compréhension des exigences du réseau électrique, contraintes du ou des producteur(s), attentes des consommateurs...).



Les récentes mesures d'adaptation ont levé quelques premiers obstacles, néanmoins, le constat actuel est qu'il reste de nombreuses améliorations sur lesquelles agir telles que :



L'insuffisante intégration de l'autoconsommation collective auprès des fournisseurs d'énergie (cf. système informatique et information auprès des consommateurs)



La performance économique restreinte actuellement sans considération des possibilités en haute tension (éolienne, entreprises raccordées en haute tension, ect...)



La reconnaissance nécessaire de ce modèle à renforcer via une adaptation proportionnée des taxes et contributions « réseau » (TURPE, CSPE et TCFE)

LES PERSPECTIVES

Cohérence Energies, fort sa palette de compétences dans la mise en œuvre d'installations territoriales, voit dans l'autoconsommation collective l'assemblage de plusieurs axes d'intervention historiques réunis dans un « écosystème économique local ». Tout simplement passionnant !

Les évolutions et le changement d'échelle engagés nous amènent à mieux qualifier le besoin en termes d'outils, de solutions logicielles de gestion, et évaluer ainsi les partenaires, les éditeurs de logiciel, les juristes à associer sur ce modèle en développement.



Les opérations plus ambitieuses et prochainement multi-énergie vont, également, nous conduire à appréhender les exigences de financement bancaire ; celles-ci connues dans les schémas précédents est à construire avec de nouveaux standards.

Le partage et la diffusion de bonnes pratiques seront poursuivies via notre participation à divers réseaux : CD2E, CLER, réseau TEPOS, Energie Partagée, AMORCE, ENERPLAN, ATLANSUN...